

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

1er février 1989

TRILATEC FAIBLE 1,25 mg - B/30 gélules
- B/100 gélules

TRILATEC 2,5 mg - B/30 gélules
- B/100 gélules

TRILATEC 5 mg - B/30 gélules
- B/100 gélules

Lab. HOECHST

ramipril

Tableau A

Classe : Cardio-angéiologie -antihypertenseurs - inhibiteurs enzyme conversion

Nouveau principe actif

Demande d'inscription sur la seule liste sécurité sociale pour B/30 gélules

Demande d'inscription sur la seule liste collectivités pour B/100 gélules

Avis de la Commission

Nouvel inhibiteur de l'enzyme de conversion présenté sous trois dosages 5 mg - 2,5 mg - 1,25 mg ; ce dernier dosage est réservé au traitement de hypertension artérielle chez le sujet insuffisant rénal.

De même que la plupart des inhibiteurs de l'enzyme de conversion, TRIATEC est utilisé en prise unique.

Les études figurant au dossier ont démontré l'efficacité et la bonne tolérance de la molécule. Par rapport aux produits de référence et notamment le captopril et l'enalapril, il n'y a pas d'amélioration du service médical rendu.

La posologie efficace qui ressort des essais cliniques permet de proposer l'équivalence 5 mg de ramipril = 20 mg enalapril
= 75 mg captopril
(posologies moyennes usuelles de ces spécialités).

Le dosage 2,5 mg est utile pour initier le traitement et permet déjà d'équilibrer une partie des patients. Ce dosage sera également utile lors de l'association à des diurétiques.

Boîte de 30 : Proposition d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des produits agréés aux collectivités.

Boîte de 100 : Proposition d'inscription sur la seule liste des produits agréés aux collectivités et divers services publics.